

Motion de MM. Gérard Deshusses, Roman Juon et Alain Marquet: «Soutien à l'Académie de musique».

(ainsi amendée et renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 15 mai 2001)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'utilité incontestée de cette institution plus que centenaire;
- son effectif actuel de plus de 160 élèves;
- la réponse que cette académie offre au manque récurrent de places disponibles dans les autres écoles de musique, et plus particulièrement dans les conservatoires;
- l'appartenance de la quasi-totalité des élèves au quartier dans lequel est sise l'Académie de musique;
- le soutien qu'apporte la Ville de Genève à d'autres écoles de musique, telles l'AMR (Association pour l'encouragement de la musique improvisée) ou l'EPI (Espace de pratique instrumentale) (Carouge), par exemple;
- l'augmentation de la charge locative que doit assumer l'Académie de musique à la suite d'un déménagement forcé,

le Conseil municipal charge le Conseil administratif de prendre les mesures nécessaires pour offrir à l'Académie de musique de Genève des locaux adéquats dans les plus brefs délais, afin que les charges locatives puissent être diminuées pour cette institution bien intégrée dans notre ville.